



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU DIX-NEUF DÉCEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

Affaire n°23-191218 : Maîtrise foncière de la parcelle AR 163
appartenant Mme BOYER Nicole sise à la rue Amédée Doro /
Validation de l'acquisition au profit de la Commune

NOTA. / . Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le **12 décembre 2018** et que le nombre
de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est
de : **17**

Absent (s) : 09

Procuration (s) : 03

Total des votes : 19

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement
délibérer

LE PRÉSIDENT,

Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY

L'an deux mille dix-huit le **DIX-NEUF DÉCEMBRE**
à seize heures trente le Conseil Municipal de La
Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur
le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses
séances sous la Présidence de Monsieur v.

PRÉSENTS : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY
1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe -
Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE
ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline
ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint -
Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit
ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LÉGER conseiller
municipal - André GONTHIER conseiller municipal
- René HOAREAU conseiller municipal - Marie
Lucie VTRY conseillère municipale - Jasmine
JACQUEMART conseillère municipale - Marie
Josée DIJOUX conseillère municipale Priscilla
ALOUETTE conseillère municipale - Johnny
PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE
conseillère municipale.

ABSENT(S) : Marc Luc BOYER Maire - Didier
DEURWEILHER conseiller municipal - GUERIN
Jacques conseiller municipal - Lucien BOYER
conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT
conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère
municipale - Toussaint GRONDIN conseiller
municipal - à Alette ROLLAND conseillère
municipale - Mélissa MOGALIA conseillère
municipale -

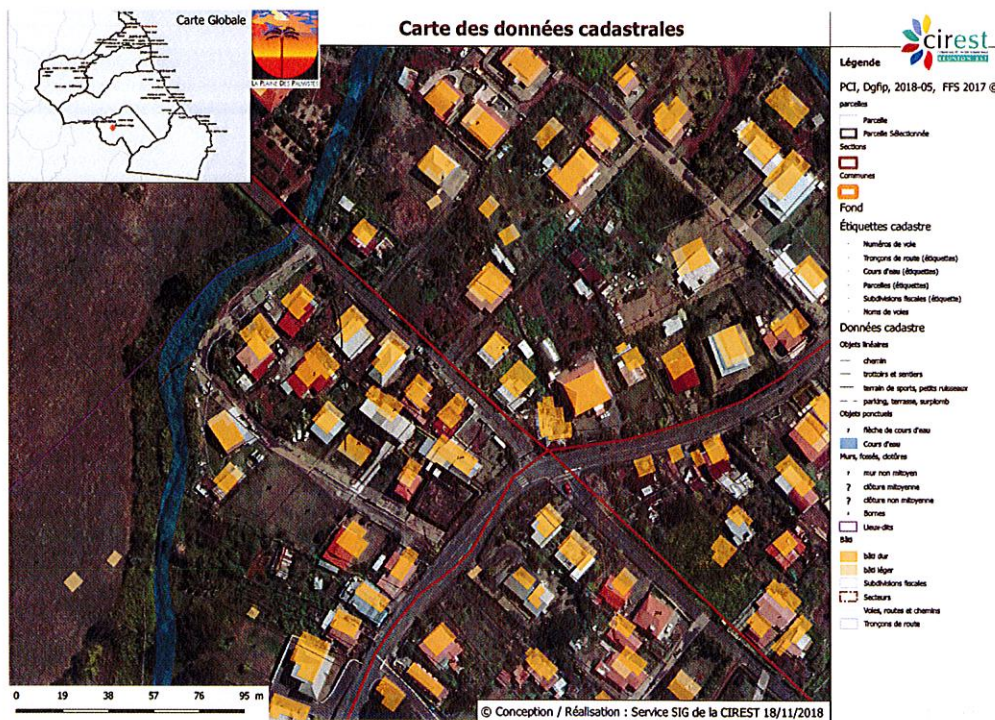
PROCURATION(S) : Jean Noël ROBERT
conseiller municipal à Priscilla ALOUETTE -
Ghislaine DORO conseillère municipale à DE
ALMEIDA SANTOS Sylvie Éric BOYER conseiller
municipal à Johnny PAYET -

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM23-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Affaire n° 23-191218 :

Maîtrise foncière de la parcelle AR 163 appartenant Mme BOYER Nicole sise à la rue Amédée Doro /
Validation de l'acquisition au profit de la Commune

L'impasse Amédée Doro est un chemin privé qui pose quelques soucis d'accessibilité et notamment aux véhicules de collecte des ordures ménagères. Ainsi, il est envisagé d'en faire l'acquisition de la totalité de l'emprise pour pouvoir y intervenir durablement. Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une aire de retournement pour permettre l'accès des secours, de la poste et de la collecte des ordures ménagères, la Commune souhaite acquérir la parcelle AR 163, pour une surface de 420 m² appartenant à Mme BOYER Nicole. La parcelle se situe en contrebas de la RN3 au bout de l'impasse et se prête tout à fait à ce genre d'aménagement.



Suite aux échanges de courrier avec Madame BOYER Nicole, cette dernière a accepté notre offre de prix à 25 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'achat de la parcelle référencée AR 163, les frais notariaux restant à la charges de la Commune.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à **L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**, 1 élu absent au moment du vote (René HOAREAU) :

- **AUTORISE** l'achat du terrain référencé AR 163 de 420 m² au prix de 25 000 €,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'Adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

(Pièce-jointe : Lettre de Nicole BOYER en date du 15 novembre 2018)

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Acquisition en préfecture
974-219740065-20181219-DCM23-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Nicole BOYER

17 rue Monseigneur de Beaumont

97400 Saint Denis

Tél 06.92.85.34.67

15/11/18

MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES

SERVICE GESTION FONCIERE

A l'attention de Monsieur Le Maire

Objet : Projet achat communal de
la parcelle AR n° 163 située rue Amédee Doro
d'une surface de 420 m2

Monsieur Le Maire,

Faisant suite à nos échanges de courrier concernant le projet sus-désigné, je vous
marque mon accord pour l'acquisition de ce terrain pour un prix net vendeur de
25.000 Euros, suite à votre accord, au lieu de 30.000 Euros tel que proposé
précédemment dans mon courrier du 2 octobre 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes meilleures salutations.



Nicole Boyer

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM23-191218-
DE
Date de téléransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018